



MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES
HYDROCARBURES

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE,
DES POSTES ET DES
TELECOMMUNICATIONS

PROJET DIGITAL AND ENERGY CONNECTIVITY FOR INCLUSION IN MADAGASCAR (DECIM2)
UNITE DE COORDINATION DU PROJET

ADDENDUM N° 1

**AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL DAO No :
01/2026/DC2/IT10**

**PROJET CONNECTIVITE NUMERIQUE ET ENERGETIQUE POUR L'INCLUSION A
MADAGASCAR-DECIM2**

**PRESTATIONS A FOURNIR POUR LES TRAVAUX IT : Licences, Support, Maintenance,
Système Management en sept Lots**

Conformément aux dispositions l'Article 9- « Modifications apportées au Dossier d'Appel d'Offres » de la Section I - Instructions aux Soumissionnaires (IS), le présent Addendum n°01 a pour objet de modifier les dispositions de la Section III « Critères d'évaluation et de qualification » du Dossier d'Appel d'Offre N°01/2026/DC2/IT10

ARTICLE N°1 : Modification des dispositions de la Section III « Critères d'évaluation et de qualification » - Tableau des exigences de qualification - **Disponibilités de trésorerie**

La disponibilité de trésorerie exigée dans le tableau des exigences de qualification, pour le Lot n°04 est modifiée par ce qui suit :

Lire :

Le montant minimum exigé d'avoir liquides ou de crédit, nets d'autres engagements contractuels est :

- Lot n°04 : neuf cent mille Dollar US (900 000 USD)

Au lieu de :

Le montant minimum exigé d'avoir liquides ou de crédit, nets d'autres engagements contractuels est :

- Lot n°04 : sept millions cinq cent mille Dollar US (7 500 000 USD)

ARTICLE N°2 :

Toute disposition du dossier d'Appel d'Offre non modifiée par le présent Addendum demeure valable.

Antananarivo, le 02 Mars 2026

Le Coordonnateur du Projet,

RAKOTOZAFY François Xavier